

Le Laboratoire d'Économie Appliquée de Meknès (LEAM)

En partenariat avec

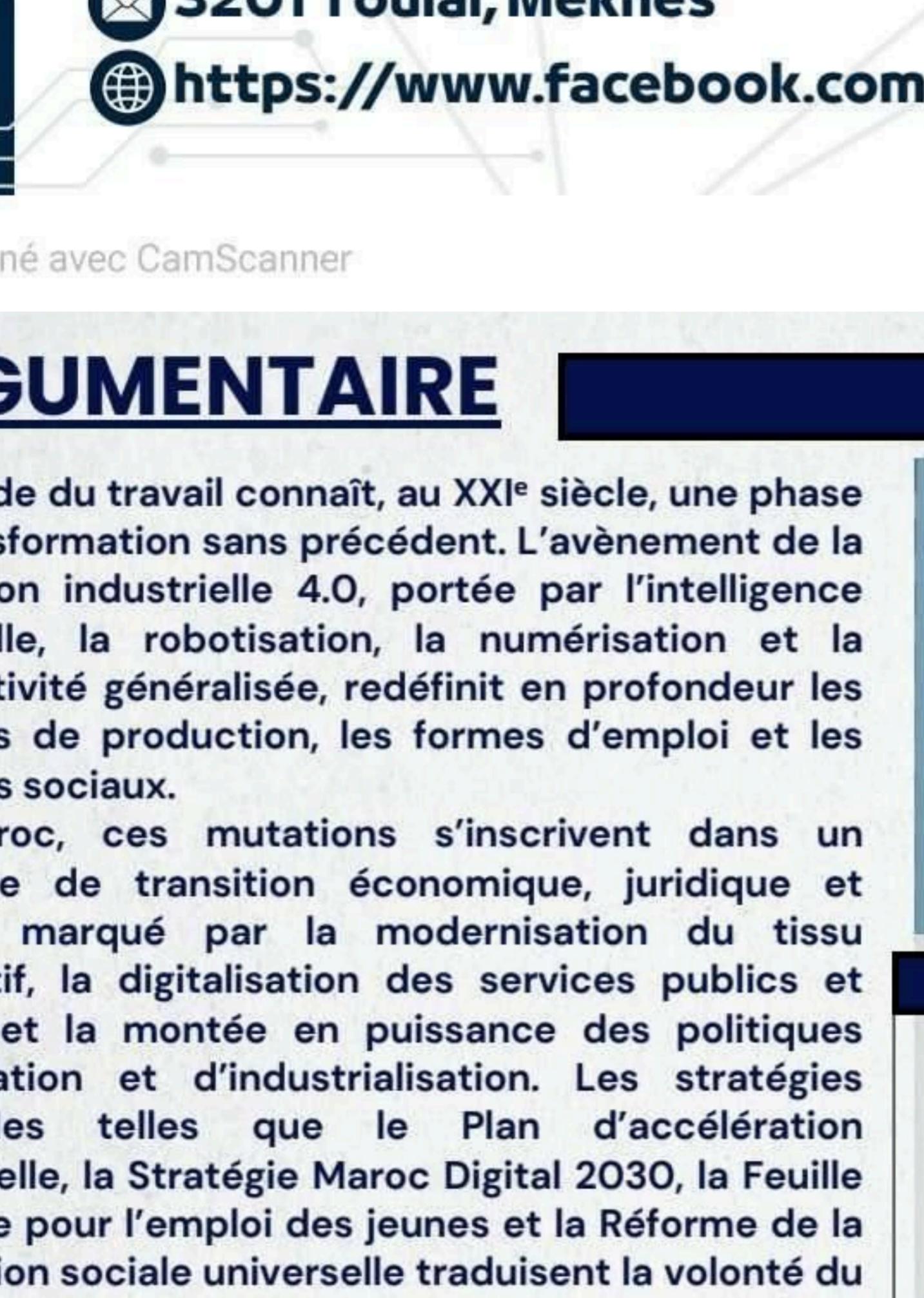
le Laboratoire de Droit et Développement « LDD »
et le Laboratoire des études juridiques et judiciaires « LEJJ »

Organisent

La 1^{re} édition de la Conférence internationale

TRAVAIL ET EMPLOI AU XXI^e SIÈCLE : ENJEUX ET MUTATIONS À L'ÈRE DE LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE 4.0

WORK AND EMPLOYMENT IN THE 21ST CENTURY: CHALLENGES AND
TRANSFORMATIONS IN THE ERA OF THE FOURTH INDUSTRIAL REVOLUTION

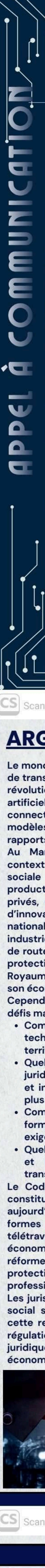
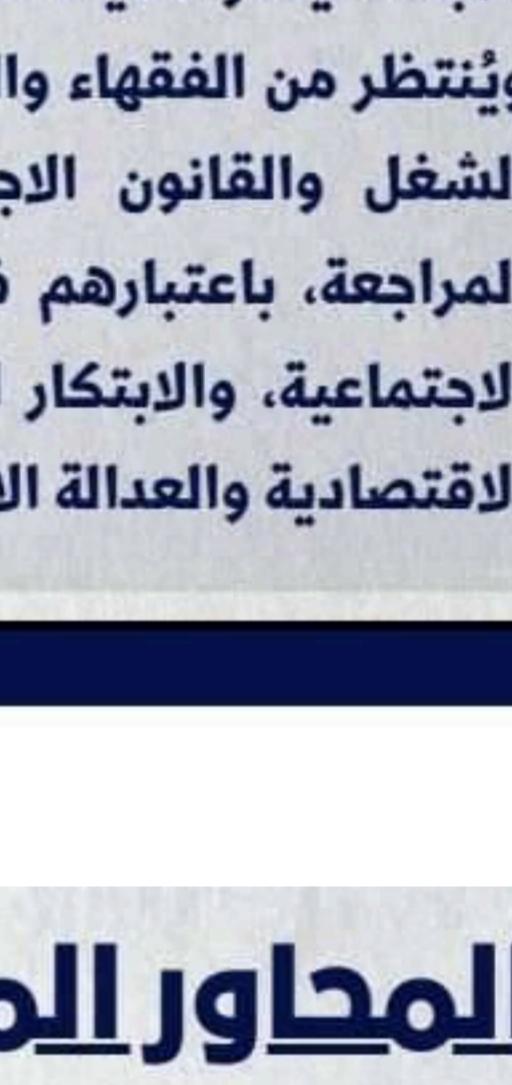


النسخة الأولى للندوة الدولية

الشغل والتشغيل في القرن 21 : الرهانات والتحولات في ظل الثورة الصناعية 4.0

07 - 08 avril 2026 | 10H AM
FSJES - UMI - MEKNÈS - MAROC

3201 Toulal, Mèknes
<https://www.facebook.com/FSJESUMI>



ARGUMENTAIRE

Le monde du travail connaît, au XXI^e siècle, une phase de transformation sans précédent. L'avènement de la révolution industrielle 4.0, portée par l'intelligence artificielle, la robotisation, la numérisation et la connectivité généralisée, redéfinit en profondeur les modèles de production, les formes d'emploi et les rapports sociaux.

Au Maroc, ces mutations s'inscrivent dans un contexte de transition économique, juridique et sociale marqué par la modernisation du tissu productif, la digitalisation des services publics et privés, et la montée en puissance des politiques d'innovation et d'industrialisation. Les stratégies nationales telles que le Plan d'accélération industrielle, la Stratégie Maroc Digital 2030, la Feuille de route pour l'emploi des jeunes et la Réforme de la protection sociale universelle traduisent la volonté du Royaume d'accompagner la mutation numérique de son économie.

Cependant, cette transition rapide s'accompagne de défis majeurs :

- Comment accompagner la mutation technologique sans accentuer les inégalités territoriales, sociales et de genre ?
- Quelles politiques publiques et réformes juridiques pour garantir un emploi décent, durable et inclusif dans un marché du travail de plus en plus flexible ?
- Comment adapter le système éducatif, la formation professionnelle et le droit du travail aux exigences nouvelles de l'économie 4.0 ?
- Quel rôle pour l'Etat, les entreprises, les syndicats et les juristes dans la régulation de ces transformations ?

Le Code du travail marocain, adopté en 2003, a constitué une avancée majeure, mais il apparaît aujourd'hui insuffisant pour encadrer les nouvelles formes d'emploi issues de l'économie numérique : télétravail, travail de plateforme, freelancing, économie collaborative. Cette réalité appelle une réforme profonde du droit du travail, visant à élargir la protection sociale, moderniser les statuts professionnels et renforcer le dialogue social.

Les juristes spécialisés en droit du travail et en droit social sont appelés à jouer un rôle essentiel dans cette refonte. Ils deviennent des acteurs clés de la régulation, de la médiation sociale et de l'innovation juridique, garants d'un équilibre entre compétitivité économique et justice sociale.

Axe 1 : Mutations économiques et organisationnelles du travail

- Nouvelles formes de production et de management à l'ère numérique.
- Industrie 4.0, innovation et compétitivité des entreprises marocaines.
- Télétravail, plateformes et travail indépendant : enjeux économiques et sociaux.

Axe 2 : Mutations de l'emploi et des marchés du travail

- Recomposition des statuts d'emploi et montée de la précarité.
- Nouvelles formes d'entrepreneuriat digital et inclusion des jeunes.
- Sur l'impact de la transition écologique et énergétique sur l'emploi.

Axe 3 : Droit du travail, régulation sociale et réforme juridique

- Réforme du Code du travail marocain face aux enjeux numériques.
- Responsabilité sociale des entreprises collectives et protection sociale, égalité professionnelle et lutte contre l'informalité.

Axe 4 : Formation, compétences et innovation

- Adaptation de l'enseignement et de la formation professionnelle aux besoins de l'économie 4.0.
- Développement des compétences digitales et transversales.
- Rôle des universités et des partenariats publics privés dans la transition numérique.

Axe 5 : Enjeux territoriaux, durabilité et inclusion

- Nouvelles dynamiques d'emploi entre territoires urbains et ruraux.
- Transition écologique, emploi vert et économie circulaire.
- Développement régional, cohésion sociale et équité territoriale.

MODALITÉ DE SOUMISSION

Les enseignants, chercheurs, doctorants et professionnels sont invités à soumettre une proposition de communication (500 à 700 mots) présentant la problématique, la méthodologie et les résultats attendus, accompagnée d'une courte notice biographique (nom, institution, fonction, courriel).

Les communications peuvent être présentées en français, arabe ou anglais.

CALENDRIER

Les propositions sont à adresser à : colloque4_emploi@gmail.com

PUBLICATION

Les communications retenues feront l'objet d'une publication dans un ouvrage collectif ou un numéro spécial de revue scientifique, après évaluation par le comité scientifique.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

- PR. MOHAMED KADDOUR, FSJES-UMI-MEKNÈS
• PR. MOHAMED BOUBEKRI, FSJES-UMI-MEKNÈS N°1
• PR. ZRIOLI MOHAMED, FSJES-UMI-MEKNÈS

- PR. JUBEL MAJID, SIDI, FSJES-UMI-MEKNÈS JEAN JAURES

- PR. EL MOUTAOUAKIL ABDELLAH, FSJES-UMI-MEKNÈS

- PR. ZAÏD-EIDINE MOUSSAYI, FSJES-UMI-MEKNÈS

- PR. BENTAHAR ABDELLAH, FSJES-UMI-MEKNÈS

- PR. DRIBA ZAKOURIBA, FSJES-UMI-MEKNÈS

- PR. SAID AMALI, FSJES-UMI-MEKNÈS

- PR. RADIA ISCHOU, FSJES-UMI-MEKNÈS

- PR. YOUSSEF BELHAJ, FSJES-UMI-MEKNÈS

- PR. FATHIA ADDOURAH, FSJES-UMI-MEKNÈS

- PR. RACHID ELADGHOURI, FSJES-UMI-MEKNÈS

- PR. MABRIEL MELKECHARZEN, FSJES-UMI-MEKNÈS

- PR. OTHMANE BOURHABA, FSJES-UMI-MEKNÈS

- PR. RACHID KERROU, FSJES-UMI-MEKNÈS

- PR. AZZOUI Abdellmalek FSJES Meknès

- PR. ABBAS MOUSSAYI, FSJES-UMI-MEKNÈS

- PR. MOUSSA BOUTEJJA, FSJES-UMI-MEKNÈS